

# Programme de Fellowship en rétine chirurgicale et médicale du département d'ophtalmologie de l'Université de Montréal

---

## **Membres :**

Jean-Daniel Arbour

Marie Carole Boucher

Ghassan Cordahi

Louis A. Corriveau

Renaud Duval

Danny Gauthier

Karim Hammamji, Chef de la section Rétine (Directeur du Fellowship en Rétine)

Sébastien Olivier

Cynthia Qian

Flavio Rezende

Marc-André Rhéaume

Mikaël Sébag

Nous offrons pour les étudiants ayant complétés leur formation d'ophtalmologiste la possibilité de faire un fellowship de haut niveau en rétine médicale et chirurgicale. Notre mission est de former des spécialistes en rétine qui pourront exercer dans leur milieu et devenir des modèles pour les générations à venir. Le fellowship est réparti sur une période de 2 ans. La formation est offerte sur deux sites soit l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR) et le CHUM. Le fellow en formation aura donc la chance de pouvoir travailler avec 12 spécialistes de la rétine, autant en salle d'opération qu'en clinique. Des stages de 6 mois en alternance entre les deux milieux cliniques composent la majeure partie du programme. Le programme comporte aussi un volet de recherche clinique où l'étudiant pourra travailler en collaboration avec les deux milieux de formation pour un même projet de recherche. L'enseignement aux résidents ainsi que la participation aux réunions de rétine sont obligatoires.

## **Programme :**

Le programme est d'une durée de 2 ans. Nous acceptons un fellow par année.

## **Critères de sélection :**

Avoir complété une formation en ophtalmologie qui satisfait les critères du Collège des Médecins du Québec (CMQ).

Maîtriser la langue française (niveau conversation) afin de pouvoir communiquer avec les patients. Le niveau de français sera évalué 1 mois avant le début de la formation en rétinie.

Présentation d'un curriculum vitae avec 3 lettres de recommandations originales dont l'une provient du directeur de programme où le résident a complété sa formation et 2 autres de spécialistes en rétinie.

Entrevue avec le groupe de professeurs responsables de la formation.

## **Objectifs du programme :**

L'étudiant devra reconnaître et traiter les maladies de la rétinie.

Maîtriser les outils diagnostiques comme l'examen à l'ophtalmoscope indirect, l'ultrason, OCT, et angiographie rétinienne.

Développer une expertise dans les milieux connexes à la rétinie telle que l'oncologie et les uvéites.

Participer aux cliniques.

Réaliser des traitements de laser selon les indications associées aux différentes pathologies rétinienne.

Évaluer les patients qui lui sont assignés lors de la période préopératoire et post-opératoire.

Maîtriser les gestes chirurgicaux les plus communs et importants en rétinie :

- Plissement scléral
- Vitrectomie simple 20g, 23g, ou 25g
- Vitrectomie avec pelage de membrane
- Vitrectomie avec dissections de membranes pour décollements tractionnels ou rhégmatoïdes compliqués
- Traitements de maladies uvéitiques avec biopsie de la rétinie ou du vitré si nécessaire
- Chirurgies combinées : phacoémulsification et vitrectomie
- Traitement médical et chirurgical des endophtalmies et trauma

S'impliquer au niveau de l'enseignement des résidents sous forme de cours, de conférence ou de séminaire.

Présenter une fois par année à la réunion mensuelle d'ophtalmologie lorsque la section rétine est invitée.

Présenter son projet de recherche et les résultats pertinents à la journée de la recherche de l'Université de Montréal.

Réaliser au moins un projet de recherche dans chaque centre (HMR et CHUM) lors de sa formation avec publication en fin de formation. Ce projet sera un projet de groupe avec l'équipe de rétine et devra idéalement inclure les 2 milieux académiques. D'autres projets peuvent être faits en parallèle à la discrétion du fellow, mais ils ne peuvent compromettre la réalisation du projet principal.

Adopter un comportement exemplaire dans son milieu de travail et assurer le rayonnement de l'Université de Montréal lors de sa présence à des congrès hors de l'université d'attache.

Respecter les règlements du CMQ et des milieux hospitaliers où il aura à travailler.

## **Règles du fellowship :**

L'étudiant est soumis de façon générale aux règles du CMQ et des milieux hospitaliers où il travaille. Ceci implique une maîtrise du Français qui respecte les besoins de communication avec les patients. Dans le cas où un étudiant ne parlerait pas le français selon les exigences requises, un cours de français pourrait être exigé avec une attestation de réussite.

La maîtrise du français doit être complétée 1 mois avant le début de la formation.

La présence du fellow et le respect de l'horaire proposé ne peuvent être modifiés sans l'accord du directeur du fellowship. Les vacances devront être autorisées par cette même personne. Une période de 4 semaines de vacances avec 1 semaine de congrès est permise à chaque année. Une permission spéciale peut être attribuée pour présenter les résultats d'un projet de recherche fait à l'Université de Montréal lors d'un congrès majeur.

L'horaire de garde doit aussi être respecté. La garde est obligatoire puisqu'elle représente un élément important de la formation. La garde de rétine régionale est couverte par les rétiniologues des hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Notre-Dame. Le fellow sera de garde lorsque le rétiniologue du centre dans lequel il ou elle fait son stage couvre la garde régionale. Ainsi, le fellow sera de garde approximativement 1 semaine sur 2. Les résidents seront habituellement en premier appel et contacteront ensuite le fellow. Le fellow sera ensuite responsable d'évaluer la situation et de consulter le patron de garde pour établir la conduite à tenir avec les patients vus en consultation. Des chirurgies en urgence peuvent avoir lieu lors de ces gardes, le fellow sera alors invité à participer et à réaliser la

préparation préopératoire des cas. La liste de garde est établie par le directeur de fellowship ou une autre personne nommée par le directeur.

L'étudiant devra compléter 2 ans afin d'obtenir un diplôme à la fin de sa formation. Aucun certificat de présence ne pourra être remis afin de substituer le diplôme.

Tout manquement à ses règles sera discuté en groupe et les sanctions seront proportionnelles aux événements mais dans le cas d'un manquement grave, le directeur de fellowship se réserve le droit de mettre fin à la formation et de priver le fellow de son diplôme de graduation.

### **Évaluation :**

Une évaluation est remise et discutée à tous les 6 mois lors du changement de milieu de stage.

### **Financement :**

L'étudiant est responsable du financement de son fellowship puisqu'aucun salaire n'est attribué par l'Université de Montréal.